



## DECISION DU PRESIDENT

N° 2023 /010

1.1 Marché public

### MARCHE DE TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU GAZON SYNTHETIQUE – STADE DE SOUBEYRAN A CREST

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président pour les tâches de gestion courante ;

CONSIDERANT la nécessité de conclure un marché de travaux pour le renouvellement du gazon synthétique du stade de Soubeyran situé sur la commune de Crest ;

CONSIDERANT que le marché a été dévolu suivant une procédure adaptée en application des articles R.2123-1 et R.2131-12 du Code de la commande publique ;

CONSIDERANT l'allotissement de ce marché en un lot unique ;

CONSIDERANT qu'un avis d'appel public à la concurrence en date du 4 novembre 2022 est paru ce même jour sur le profil acheteur de la collectivité <https://dl.aws-achat.info/> et au journal d'annonces légales Dauphiné Libéré fixant la date limite de réponse des candidats au 28 novembre 2022 à 12h00 ;

CONSIDERANT les critères de jugement des offres suivants :

- Prix des prestations 40%
- Valeur technique de l'offre 40%
- Planning 20%

CONSIDERANT le rapport d'analyse technique et financière des offres reçues ;

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget général sur l'imputation 23-18 ;

## DECIDE

**Article 1 :** de signer le marché de travaux pour le renouvellement du gazon synthétique du stade de Soubeyran situé sur la commune de Crest avec la société SARL VERT ET SPORT - 870 chemin des Pêcheurs à Alixan (26 300) - n°SIRET 493 761 845 000 20 pour un montant de 632 233,70 € HT.

**Article 2 :** la présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 27 mars 2023

Denis BENOIT  
Président

Publiée le : 28 MARS 2023

*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
• SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE